



5001, route Transcanadienne
Pointe-Claire (Québec) H9R 1B8
Canada
Tél.: 514.630.3100
www.hewitt.ca

Projet d'agrandissement de la mine aurifère
Canadian Malartic et de la déviation de la
route 117 à Malartic 6211-18-015

Mémoire présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Dans le cadre de la consultation sur le
Projet Extension Malartic

Par
Hewitt Équipement Limitée

Le 5 juillet 2016

Siège social

Case Postale 1200
Pointe-Claire (Québec)
H9R 4R6

Équipement Lourd • Manutention • Énergie • Camion

Baie-Comeau • Candiac • Chibougamau • Chicoutimi • Hull • La Romaine •
Pointe-Claire • Québec • Saint-Laurent • Sept-Îles • Trois-Rivières •
Val-d'Or • Wabush, Labrador

Location Hewitt inc.

Plus de 29 magasins au Québec et dans les Maritimes

PRÉSENTATION DE HEWITT

Hewitt Équipement Limitée est une entreprise familiale et québécoise, fondée par feu Robert Hewitt en 1952. Depuis son siège social situé à Pointe-Claire et ses 46 succursales, Hewitt emploie plus de 2 180 employés à travers l'est du Canada. Le champ d'activités de Hewitt comprend la vente, la location et le service après-vente de la gamme complète des produits Caterpillar, qui se regroupe sous quatre divisions : *Équipement Lourd*, *Énergie*, *Camion* et *Manutention*. Nous opérons également Location Hewitt inc., filiale de Hewitt Équipement Limitée qui offre, sous forme de location, un large éventail d'équipements et de petits outils.

Hewitt possède un Centre de formation avec une équipe chevronnée de plus de 15 formateurs cumulant près de 200 années d'expérience en tant que techniciens formateurs. Depuis plus de cinq décennies, l'équipe de formation a contribué à recruter et à former dans son programme d'Apprentis techniciens d'une durée de plus de douze mois environ 1 000 apprentis techniciens provenant de toutes les régions du Québec. Ces dernières années, l'entreprise a également su développer une expertise unique dans la gestion et la surveillance d'équipements permettant de détecter les bris avant qu'ils ne surviennent.

Forte d'une vaste expérience grâce à de nombreux chantiers québécois d'envergure, Hewitt compte à son actif des projets tels que la Voie maritime du fleuve Saint-Laurent à Montréal, les projets hydroélectriques de la Baie James et de Churchill Falls, l'équipement minier pour l'exploitation de la Fosse du Labrador et des dépôts aurifères de Val-d'Or et le projet hydroélectrique de la Romaine, pour n'en nommer que quelques-uns.

Hewitt se démarque encore aujourd'hui par son expertise de calibre mondial qui contribue à la réalisation de projets significatifs avec un minimum d'impact. Parmi les projets actuellement en cours, on note le remplacement des génératrices des frégates de la Défense nationale du Canada, l'échangeur Turcot et le pont Champlain.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET EXTENSION MALARTIC

Depuis ses débuts, la mine Canadian Malartic à Malartic, d'abord propriété de l'entreprise minière Osisko Inc. et maintenant d'Agnico Eagle et de Yamana Gold, a été exploitée avec un grand souci pour la sécurité. Selon nos observations, elle a su développer depuis son ouverture en 2008 une expertise des plus enviées en matière de conception, de construction et d'exploitation d'une mine en toute sécurité, expertise qu'elle entend mettre à profit avec son projet d'extension de la mine. Nous constatons que ces activités ont permis de fournir des emplois directs à plus de 700 employés et possiblement jusqu'au double en emplois indirects, et ce, à la grandeur du Québec.

L'approche utilisée par l'entreprise lors des étapes de construction et d'exploitation de son extension de la mine nous semble vouloir non seulement respecter les normes les plus rigoureuses,

mais aussi tendre à les surpasser tout en atténuant les impacts potentiels sur l'environnement. Par ailleurs, les retombées économiques associées au Projet Extension Malartic devraient être importantes, car le projet permettra de prolonger la durée de vie utile de la mine de près d'une dizaine d'années.

D'après ce que nous comprenons et basé sur notre expérience, la construction d'une telle mine nécessite en général du personnel possédant diverses compétences, allant des travailleurs débutants aux travailleurs hautement qualifiés, dont des arpenteurs-géomètres, des opérateurs de machinerie lourde, des mécaniciens de chantier, des soudeurs et des électriciens. Elle nécessitera également du personnel d'inspection, de maintenance, de gestion de la construction et de gestion de projet.

Au cours des phases de développement et d'exploitation, les retombées indirectes devraient donc être significatives et manifestes dans les secteurs des services professionnels et de la chaîne d'approvisionnement, de même que par les dépenses effectuées par les employés grâce aux salaires gagnés. Par conséquent, la réalisation d'un projet tel que celui de Projet Extension Malartic devrait générer des retombées fiscales tant à l'échelle provinciale que fédérale.

Nous suivons de très près la mine Canadian Malartic et y participons activement en tant que fournisseurs d'équipements miniers depuis ses débuts. Durant toutes ces années, nous avons été très impressionnés par l'approche professionnelle et surtout innovatrice des dirigeants de la mine. Ses dirigeants ont sans cesse tenté d'apporter des modifications aux équipements miniers afin de réduire le niveau sonore et les émissions de gaz et de poussières pour atténuer l'impact sur les résidents de Malartic. À maintes reprises, ils ont dû et su développer eux-mêmes ces modifications qui n'étaient pas disponibles sur le marché.

Nous avons eu l'occasion de visiter à plusieurs reprises le site de la mine ainsi que d'assister à l'amélioration radicale des infrastructures de la Ville de Malartic depuis la venue de la mine. Le nouvel aménagement résidentiel dans le secteur nord de la Ville, le parc d'attractions ainsi que les cinq nouveaux établissements institutionnels ne sont que quelques exemples qui démontrent sans équivoque l'engagement de la mine envers non seulement le maintien, mais l'amélioration de la qualité de vie des résidents.

Depuis 2014, la mine Canadian Malartic a changé de propriétaire et nous avons pu constater que ces nouveaux dirigeants démontrent un engagement et une intention ferme de respecter les règles et les principes d'un développement durable. Avec pour effet un impact positif sur le développement du milieu de vie de Malartic et de ses environs. Nous sommes conscients que ce projet laissera une empreinte environnementale, mais selon ce que nous savons, celle-ci devrait pouvoir être réduite au minimum par le suivi des normes rigoureuses mises en place par le MDDELCC et par le travail du comité de suivi qui assure une présence active et transparente au sein de la communauté de Malartic.

BÉNÉFICES POUR HEWITT

Hewitt Équipement Limitée a ressenti immédiatement l'impact de l'opération de la mine sur son chiffre d'affaires à sa succursale de Val-d'Or. Entre 2009 et 2016, le nombre d'employés locaux a doublé, et cette croissance est attribuable en grande partie à la venue de cette minière. L'augmentation importante de notre niveau d'activité a permis de réaliser en 2015-2016 un investissement significatif de plus d'un million de dollars afin de doubler la superficie de notre entrepôt. Il est à noter que ces travaux furent effectués par des entrepreneurs locaux. En 2009, nous avons également ouvert un établissement de Location Hewitt à Malartic, employant 6 personnes. Cet établissement a réaménagé à Val-d'Or à la fin de 2015 pour mieux desservir la population et les établissements commerciaux de cette agglomération tout en continuant à desservir la mine Canadian Malartic et la population de Malartic.

L'agrandissement de la mine et le projet de déviation de la route 117 contribueront au maintien en emploi de plusieurs techniciens affectés à la maintenance d'équipements miniers et de construction ainsi que de groupes électrogènes pour la mine de Malartic et pour des entrepreneurs locaux et régionaux de la construction.

Nous devons également souligner que les activités de cette minière engendrent des retombées économiques pour nos succursales de Pointe-Claire et de Québec. Ces succursales sont munies de centres de rénovation de composants et effectuent notamment la rénovation des composants d'équipement utilisés à la mine Canadian Malartic. Cette compagnie minière a également été parmi les premières minières au Québec à adopter notre technologie de suivi et de contrôle des équipements tels que Minestar et à installer des contrôles à distance sur certains de ses équipements miniers. Depuis le début des opérations de la mine et encore maintenant, les dirigeants n'hésitent pas à investir dans la technologie afin d'atténuer les impacts sur la population et sur l'environnement, facilitant ainsi un meilleur contrôle sur les opérations tout en maximisant la sécurité des travailleurs.

CONCLUSION

Hewitt accorde son entier support envers le projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic, y voyant une excellente opportunité de développer une infrastructure de grande qualité, sécuritaire, avec le moins d'impacts possible. Nous estimons qu'elle aura des retombées positives très importantes, non seulement pour la Ville de Malartic, mais aussi pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue et au-delà. Ces retombées ne sont pas seulement d'ordre économique. Elles se situent également au niveau social en maintenant des emplois directs et indirects dans une région qui base son économie sur le développement responsable de ses ressources naturelles.

C'est avec une immense fierté que toute l'équipe de Hewitt, à la succursale de Val-d'Or, au siège social de Pointe-Claire et à travers le Québec, contribuera à l'agrandissement d'une infrastructure de premier plan, sécuritaire et à la fine pointe de la technologie, dont bénéficieront Québécois et Canadiens.

Nous supportons sans réserve ce projet et souhaitons que la recommandation au MDDELCC par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement d'autoriser ce projet soit donnée dans les meilleurs délais possible.

Veillez agréer nos salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink that reads "David Hewitt".

SOURCE

David Hewitt

Vice-président, industries de ressources

5001, route Transcanadienne, Pointe-Claire (Québec) H9R 1B8

Tél. : 514-630-3100

Dhewitt@hewitt.ca